

## 24 mars 2020 Île-aux-Moines Coronavirus note n°2

### NE FACILITONS PAS LA CIRCULATION DU VIRUS : RESTONS CHEZ NOUS !

Bilan de la première semaine de confinement pour faire face à l'expansion du coronavirus.

Points positifs :

- Les conditions d'accès aux commerces de première nécessité sont respectées (une personne par famille, capacité d'accueil des commerces affichée) veillez à grouper vos achats afin de ne pas avoir besoin de réaliser des courses quotidiennes.
- Un contact et des propositions de services ont été faits à toutes les personnes âgées, malades, ou seules. Le portage des courses est opérationnel par les familles, les voisins, la réserve communale de sécurité qui témoigne d'une très forte et efficace mobilisation. Restons en relation téléphonique avec les personnes seules.
- Réponses généreuses à l'appel au volontariat : services à la personne, compétences médicales. Nous risquons d'avoir besoin de soutien en ménage auprès des personnes isolées.
- Le confinement va perdurer, nous pourrions avoir besoin de ce recours à d'autres bénévoles. Continuez à vous signaler le matin en mairie, même si on ne vous sollicitera pas immédiatement.
- **Notre infirmier est preneur de combinaisons ou blouses, si vous en avez, le contacter au 06 84 44 52 36**

Points à améliorer

- Le respect du confinement
  - Nul n'est en vacances, le confinement est un ordre et s'applique à tous. Le confinement a lieu à son seul domicile et dans son jardin. L'exercice physique nécessaire se fait dans un rayon de proximité autour de chez soi. Les chemins côtiers, les plages, la plaisance ou la pêche non professionnelle, la natation, les regroupements de personnes sont interdits à tous moments de la journée. Les parents veilleront à ce que leurs jeunes ne réclament pas de sortir après 19 h, des regroupements nocturnes ayant été signalés.
  - Tout déplacement sur l'île est interdit excepté ceux justifiés par des raisons essentielles : santé, travail, courses alimentaires. L'approvisionnement de l'île en produits alimentaires est assuré.
- L'utilisation des déplacements dérogatoires.
  - Les sorties dérogatoires (*qui amoindrissent la dureté de la loi*) sont acceptées pour quatre nécessités impérieuses prévues dans le formulaire à présenter en cas de contrôle.
  - Les déplacements sur le continent, pour la quasi-totalité d'entre eux, n'ont pas lieu d'être et rentrent dans les déplacements verbalisables.**
- Vie quotidienne
  - Les poubelles jaunes ne sont plus collectées, nous enlevons les containers des points de dépose. Vous conservez vos sacs à domicile, vous vous employez à en réduire le volume (pliages, écrasements...) et les déposerez seulement lorsque le service sera rétabli.
  - Les mouchoirs, les masques usagés doivent être enfermés dans des sacs plastiques avant d'être jetés dans les bacs d'ordures ménagères.

**Nous ne sommes qu'au début de l'épidémie et nous avons possibilité d'en ralentir la progression. Faisons preuve de responsabilité individuelle (adoption des gestes barrière), de respect strict des mesures collectives et de solidarité généreuse !**

**D'autres informations sont susceptibles de modifier cette circulaire. Soyez attentifs et, de grâce : demeurez chez vous !**